



L'employeur ne verse pas la saisie sur salaire

Par **hope11**, le **20/07/2009** à **17:29**

Bonjour,
J'ai fait appel à un huissier de justice pour mettre en place une saisie sur salaire pour le recouvrement de la pension alimentaire.
Depuis un an et demi l'employeur ne verse plus la pension alimentaire. J'avais aussitôt contacté l'huissier qui m'a dit qu'elle ne pouvait rien faire, d'un ton très sec, qu'elle avait fait son travail et qu'elle ne pouvait plus rien.
La je relance l'huissier, donc elle a oublié notre conversation téléphonique. Bref elle me dit qu'elle contacte l'employeur. Elle le fait me rappelle et me dit que mon ex a affirmé qu'il avait la garde de notre fils, qu'il avait une ordonnance juridique, qui m'avait été signifié par acte d'huissier.
Je l'informe du contraire, que j'ai bien mon fils en garde, et qu'aucune autre décision de justice n'avait été rendue, j'aurai été informé.
Elle me croit pas, me dit qu'elle ne peut rien. Je lui demande de me faire passer cette ordonnance, elle me dit que ni elle ni l'employeur de mon ex ne l'ont logique, c'est FAUX.
Je ne peux rien prouver puisqu'elle refuse de prendre en considération l'ordonnance m'octroyant la garde, comment donner un autre document inexistant? Elle a été jusqu'à me faire signer atestation sur l'honneur qui certifie que je ne perçois plus rien. Je me suis sentie bafoué, voire traiter de menteuse. Que puis je faire?
Je lui demande de me donner un document précisant l'echec de la démarche, elle ne veut pas.